

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages..... 200 F	● TOGO..... 20 000 F	● Récépissé de déclaration d'associations .. 10.000 F
● 16 à 28 pages 600 F	● AFRIQUE..... 28 000 F	● Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions)..... 20 000 F
● 32 à 44 pages 1000 F	● HORS AFRIQUE 40 000 F	● Avis d'immatriculation 10 000 F
● 48 à 60 pages 1500 F		● Certification du JO 500 F
● Plus de 60 pages 2 000 F		

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07/08 Fax : (228) 22 22 14 89 - B.P. : 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations	1
Avis de pertes de titres fonciers	2

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 1051/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA-DU 11/11/2014

**Titre : MULTIPRO YOUTH DEVELOPMENT ACTIONS
(MULTIPRO - y. d. a.)**

Siège : Sagbado (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au développement des jeunes.

Lomé, le 11 novembre 2014

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 1177/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 30/12/2014

**Titre : CENTRE AFRICAIN DE RECHERCHES EN
MEDECINE TRADITIONNELLE ET D' ACTIONS
SOCIALES
(C. A. R. ME. TRA. S.)**

Siège : Tsévié - Kpali (P/Zio) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration durable de la santé des populations à travers la médecine traditionnelle.

Lomé, le 30 décembre 2014

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert B. BAWARA

N° 1183/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 31/12/2014

**Titre : ASSOCIATION DE PROTECTION DU COMMERCE
DES PAGNES HITARGET ET PAGNES SIMILAIRES
(A. P. C. P. H. - P. S.)**

Siège : Lomé (Qt. Adawlato) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement des commerçants de pagnes HITARGET et autres pagnes similaires par la protection du commerce de ces derniers dans la perspective de développement du secteur privé.

Lomé, le 31 décembre 2014

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert B. BAWARA

N° 0738/MATDCL-SG-DDC-DC DU 28/07/2012

**Titre : EGLISE CHRETIENNE LA TRINITE
" TEMPLE Emmanuel"**

Siège : Agoè (P/Golfe) - TOGO

But : L'église a pour but d'évangéliser, d'enseigner la parole de Dieu dans toute sa plénitude, de faire des disciples sous l'inspiration du Saint Esprit et l'autorité Divine.

Lomé, le 28 juillet 2012

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Pascal A. BODJONA

N° 5025/MATDCL-SG-DDC-DC DU 15/01/2015

**Titre : FEDERATION NATIONALE DES CULTES VAUDOUS
ET DES TRADITIONS DU TOGO
(FNCVTT)**

Siège : Lomé - TOGO (P/Golfe)

But : La Fédération a pour but de :

- Regrouper toutes les Associations de cultes vaudous et des traditions de base légalement constituées ;
- Promouvoir la bonne organisation et pratique des coutumes et traditions culturelles ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses Membres pour un développement humain durable.

Lomé, le 15 janvier 2015

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0291/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 20/02/2013

Titre : MEN'S

Siège : Lomé (Qt. Bè-Klikamé) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement socio-économique et culturel des populations pour un développement intégral.

Lomé, le 20 février 2013

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 14 646 RT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXXIV, F° 96, appartenant à M. da MATHA Sant'Anna Messan Olouvi, agent de banque, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 126, inséré au livre foncier du Cercle de Lomé Vol. I F° 136, appartenant à feu HOMAWOO Fianu, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 9275, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XLVII, F° 139, appartenant à M. Robert Koffi HIHETAH, instituteur demeurant à Kéta (Ghana).

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 20236 inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. 102, F° 95, appartenant à M. SAGBO Kodjo,

professeur de CEG, demeurant à Lomé, Tokoin N'kafu.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 7821 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XL F° 85, appartenant à M. Martin GLIKPO, secrétaire d'administration à la direction de la santé publique, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion
